DLP 4-7-63 234868

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél.: 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 34 - JUILLET 1963

LES MALADIES DU MELON

Les cultures de melon souffrent chaque année de maladies qui, dans certains cas, peuvent déprécier la récolte, la réduire, voire même l'anéantir. Les affections les plus fréquemment rencontrées dans nos régions sont :

I - PARASITES VEGETAUX -

Plusieurs maladies apparaissent aux différents stades. Ce sont :

1°) Celles qui se manifestent avant ou peu après la levée. Les unes dues à des attaques de Phytium occasionnent ce qu'on appelle les "manques à la levée". Les jeunes plantules sont tuées avant leur sortie du sol.
Les autres, appelées "fontes", occasionnées par des Phytium et des Rhizoctonia, provoquent des nécroses des tissus au niveau du collet chez les jeunes plants peu après leur levée. Ces maladies sont favorisées par un temps doux et humide au moment de la levée, des fumures organiques (gadoues) mal décomposées, le retour trop fréquent de la culture de melon sur les mêmes terres.

2°) Celles qui apparaissent en cours de végétation sur des plants plus âgés ou adultes.

- Les anthracnoses occasionnées par deux champignons différents. L'une, la plus fréquente, la Nuile rouge, détermine sur les feuilles des taches brunes formées de zônes concentriques qui laissent échapper un mucilage rosé. Les fruits atteints présentent des taches brunes affaissées.
Une autre anthracnose beaucoup plus rare dans nos régions, la Nuile verte, provoque sur les melons des taches recouvertes d'un feutrage verdâtre. La généralisation des cultures sous plastique peut rendre la Nuile verte plus redoutable et plus fréquente qu'elle ne l'était jusqu'à présent.

- La fusariose, maladie qui attaque surtout les plants de repiquage au stade critique de la reprise. L'envahissement du système vasculaire des plants par le champignon occasionne le flétrissement lent et progressif des plants et leur mort à tous les stades de leur développement.

- L'Oïdium appelé encore Blanc ou Blanquet entraîne chaque année les dégâts les plus importants et les plus fréquents dans les cultures de melon de plein champ.

1963-42

II - MALADIES PHYSIOLOGIQUES -

Plusieurs facteurs peuvent occasionner des accidents végétatifs : le "flétrissement" provoqué par des variations très importantes de la transpiration dues à une sècheresse et une température élevée de l'air, le "grillage" des feuilles également dû à des conditions climatiques de même ordre.

Un autre type de maladie physiologique est celui des carences dont une, la carence amolybdène, provoque des phénomènes de chlorose et de stérilité des melons dans certains sols acides et décalcifiés.
C'est le cas des sols dits "rouges méditerranéens" qui constituent, en particulier, les Costières du Gard.

Les maladies que nous venons de citer ne sont malheureusement pas les seules à nuire aux cultures de melon. D'autres peuvent également se retrouver dans certaines cultures et certaines années nous ne les avons pas mentionnées, soit parce qu'elles présentent un moindre intérêt économique, soit parce qu'il n'y a aucun remède à apporter, c'est le cas des véroses et de certaines maladies bactériennes, etc...

Que faire donc pour se protéger ou pour lutter contre les maladies ou parasites dont nous avons parlé plus haut ?

- d'abord il s'agit de lutter préventivement en :

1°) Désinfectant les graines, pour prévenir les maladies telles que les "manques à la levée" et les "fontes". Les produits recommandés sont : le T.M.T.D., le Sulfate d'Oxyquinoléine, les organo-mercuriques(trempage des graines pendant 20 minutes dans une solution à 3°/oo), l'Oxyrate de cuivre.

2°) En appliquant les méthodes culturales qui consistent :
- à choisir la semence sur des plants absolument sains,
- à éviter le retour des cultures du melon à moins de 4 ans sur les mêmes terres,
- à éviter les fumures organiques mal décomposées,
- à surveiller attentivement les irrigations en prenant soin d'éviter les excès d'eau et le contact de l'eau avec le collet des plantes,
- à détruire et incinérer les plantes malades,
- à détruire tous les plants en fin de récolte. Ces plants ne devant pas être enfouis dans le sol.

3°) En effectuant des traitements chimiques préventifs contre :

- l'anthracnose. Des pulvérisations au stade "2 feuilles" et "4 ou 5 feuilles" avec des fongicides organiques de synthèse, constituent une bonne précaution.

- l'Oïdium . Les produits recommandés sont :

- le soufre en poudre, le soufre micronisé mouillable, le Karathane. Il faut toutefois tenir compte de l'importance du développement des plants et du feuillage qui rend souvent difficile l'exécution des traitements et réduit de beaucoup leur efficacité.
Un procédé pratique qui donne entière satisfaction consiste à effectuer des poudrages au soufre, en s'attachant plus à mettre le soufre à même le sol au pied des plantes que sur le feuillage.
En moyenne, un traitement tous les 10 à 15 jours est indispensable en période favorable à l'Oïdium.

- les carences amolybdènes. Elles sont résorbées en 48 heures par des pulvérisations à 2 grammes par hectolitre (2 hectolitres , soit 4 grammes à l'hectare) de molybdate d'ammonium;

Si passé 48 heures aucune amélioration n'intervient, il faudrait alors reconsidérer le diagnostic.

P. CHRESTIAN

.../...

TORDEUSE ORIENTALE

Tous départements

Commencer immédiatement les traitements sur les fruits (poires et pêches) dont la récolte interviendra entre le 1° et le 10 août.

CARPOCAPSE

Aude - Aveyron - Hérault
Gard - Lozère

Réaliser une nouvelle protection des fruits avant le 8 juillet. Cette date de protection doit être avancée de deux jours pour la partie ouest du département de l'Aveyron (Ségala et vallées) en raison du vol massif observé à Villefranche de Rouergue en particulier.

TAVELURE

Seuls les vergers situés dans des vallées où l'humidité persiste 2 heures après le lever du soleil nécessitent une nouvelle protection qui sera réalisée en ajoutant un anticryptogamique compatible à l'insecticide destiné à prévenir le Carpocapse.

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles

L.L.TROUILLON

M E L O N

Divers parasites évoluent rapidement en cette saison.

Oïdium - Traiter tous les 10 à 15 jours , soit en poudrage au soufre sublimé, soit en pulvérisation au soufre mouillable ou au Karathane (avec adjonction d'un mouillant). Pour éviter de brûler par temps chaud avec le soufre, on traitera de préférence le matin ou le soir sur feuillage sec.

Nuiles rouge ou verte - La persistance du temps orageux peut rendre nécessaire les traitements aux fongicides organiques de synthèse.

Surveiller les "foyers" et les traiter tout particulièrement.

Carence en molybdène - Dès les premiers symptômes, effectuer un traitement avec du molybdate d'ammonium à raison de 2 grammes par hl (2 hl à l'hectare). Ce produit peut être mélangé aux fongicides recommandés contre l'oïdium et les nuiles.

Pucerons - Dès les premières attaques, pulvériser avec des insecticides organo-phosphorés ou avec l'un des deux systémiques suivants : Mévinphos, Ortho-dibrom (seuls autorisés en cultures maraîchères). Arrêter les traitements :

- 15 jours avant la cueillette avec les insecticides organo-phosphorés
- 7 jours avant la cueillette avec Mevinphos, ortho-dibrom

Acariens - Dès l'apparition des acariens, employer l'un des produits mentionnés contre les pucerons ou l'un des acaricides spécifiques.

P. CHRESTIAN

L'INSPECTEUR : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P48

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier

Montpellier le 29 Juin 1963

N O T E n° IO

E U D E M I S

Le vol de deuxième génération d'eudémis se poursuit à Baixas, Banyuls-dels-Aspres, Cosprons, Argelès et s'intensifie à Trouillas, Laroque des Albères pour devenir très important à Canohès (Pyrénées-Orientales).

Il apparaît à Canet et à Servian (Hérault).

On appliquera immédiatement un traitement préventif à base de D.D.T. ou de Roténone. L'emploi des produits arsénicaux est interdit à partir de la véraison.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G BERNON